MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 79 (1979), p. 267-283

Marie-Ange Bonhême

Hérihor fut-il effectivement roi?

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

HÉRIHOR FUT-IL EFFECTIVEMENT ROI ?

Marie-Ange BONHÊME

Selon beaucoup d'historiens, Hérihor [1] est un grand prêtre d'Amon qui, tout comme l'un de ses successeurs dans la charge Pinedjem, est devenu roi [2]. Nous hésitons, cependant, à partager cette vue que quelques observations infirment sur le point du statut, mais non pas de la fonction.

Au simple titre de sa prêtrise, Hérihor n'a pas sa place dans un livre des rois. Et pourtant, il semble drastique de l'en exclure [3]. A tout le moins, il paraît nécessaire d'apporter des nuances en examinant successivement les éléments du dossier de Hérihor.

[1] Sur Hérihor, voir : Brugsch, *Egypt under the Pharaohs*, II, 1881, p. 200; Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, 1884, p. 529-533 (confondu avec Siamon); Budge, *A History of Egypt*, VI, 1902, p. 11-13; Wreszinsky, *Die Hohenpriester des Amon*, 1904, p. 21-23; Petrie, *A History of Egypt*, III, 1918, p. 195-202; Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, 1929, p. 205-213 et 272-275; *GLR* III, p. 232-236; Breasted, *A History of Egypt*, 1952, p. 519-523; Gardiner, *Egypt of the Pharaohs*, 1961, p. 303-306; Vandier, *Egypte*[4], 1962, p. 511-513; Kees, *Die Hohenpriester des Amun*, 1964, p. 6-16; Černý *CAH*[2], II, 1965, p. 32-40; Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt* (1100-650 *B.C.*), 1973, §§ 14-20; *L.Ä.*, II, col. 1129-1133.

[2] Hérihor est reconnu roi par certains : Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, 1884, p. 530; Petrie, *A History of Egypt*, III, 1918, p. 196; Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, 1929, p. 206; Yoyotte, « Egypte ancienne », dans *Encyclopédie de l'histoire universelle, La Pléiade*, 1956, p. 220; Vandier, *Egypte*[4], 1964, p. 511. En revanche, Gardiner (*Egypt of the Pharaohs*, 1961, p. 305), Černý (*CAH*[2], II, 1965, p. 38) et Kitchen (*The Third Intermediate Period in Egypt*, 1973, § 17) considèrent sa royauté comme une fiction.

[3] Hérihor figure dans les livres des rois de : Lepsius, *Königsbuch*, II, pl. XLII, n° 531; Brugsch, *Livre des rois*, p. 95-96, n° 568; Budge, *Book of the Kings*, II, p. 20-23; *GLR* III, p. 232-236.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

§ 1. — Aucune *inscription généalogique* relative à ses parents n'est connue [1]. Hérihor ne nomme ni son père ni sa mère.

Ceci contraste avec la pratique des grands prêtres d'Amon [2] et avec la plupart des habitudes royales. Si l'origine de tous les rois n'est pas connue [3], il n'en reste pas moins surprenant que Hérihor, dans son désir de paraître roi, ait occulté les noms de ses parents. En effet, des pharaons n'ont pas craint d'avouer une origine non royale. Au Moyen Empire par exemple, Amenemhat I, surnommé Amény, est « fils d'une femme de *T3-Stj* » [4] et « fils d'un homme » [5], désignations

[1] Déjà signalé par : Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, 1929, p. 205, n° 3.

[2] Les proches successeurs de Hérihor ont volontiers indiqué leurs ascendants. *Tout d'abord,* le grand prêtre et futur roi Pinedjem répète constamment qu'il était le fils du grand prêtre d'Amon Piankh sur le pylône du temple de Khonsou, à Karnak, sur la porte (face Sud) et dans le passage de ce pylône, dans les textes de dédicace de la porte Sud de la cour, etc. (*GLR* III, p. 243-248). *Ensuite,* les fils de Pinedjem ayant accédé à la prêtrise d'Amon rappellent également le nom de leur père dans leurs généalogies. — Masaharta, grand prêtre d'Amon, est fils de Pinedjem (*GLR* III, p. 249, 260-2). Edifice d'Aménophis II : *PM*^{2} II, p. 186 (577); Maspero, *ZÄS* 20 (1882), 133-4 et *MMAF,* I, 4, p. 699. Cercueil d'Aménophis I (CGC 61005) : Maspero, *MMAF,* I, 4, p. 536 et fig. 8; Daressy, *Cercueils, C.G.C.*, p. 7-8. Cercueil de Masaharta (CGC 61027); Daressy, *Cercueils, C.G.C.*, p. 77, 78. — Djed-Khonsou-iou-efankh est aussi un fils du roi Pinedjem. Sarcophage aujourd'hui disparu : Torr, *The Academy*, 42 / n° 1064 (24 September 1892), p. 270; Torr, *Rev. archéol.*, 1896, I, 297-8; Breasted, *AR,* IV, p. 297, note b; Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt,* § 55 (n. 338-9), § 217 (n. 92) et § 392. Inscription hiératique sur la paroi du puits de la tombe 320 (Thèbes) : Maspero, *MMAF,* I, 4, p. 520 et fig. 2, 522 et fig. 4, 523 et fig. 5 = *ZÄS* 20 (1882), 134, XXX, A; Černý, *JEA* 32 (1946), 25-26. — Menkhéperrê, grand prêtre d'Amon, est fils du roi Pinedjem (*GLR* III, p. 260, 264-267 et 274, I, B). — Un second Pinedjem, grand prêtre d'Amon, est également fils du roi Pinedjem sur les parures des momies des grands prêtres d'Amon : Daressy, *ASAE* 8 (1907), 22 (n^{os} 2, 11, 13), 30 (n° 96), 31 (n° 113). *Enfin,* ce fut le cas pour un troisième Pinedjem. Celui-ci est le fils du grand-prêtre d'Amon Menkhéperrê (*GLR* III, p. 274-9) et le petit-fils du roi Pinedjem (momie CGC 61094 : Maspero, *MMAF,* I, 4, p. 572; Elliot Smith, *Royal Mummies, C.G.C.*, p. 107; *GLR* III, p. 274, I, B.

[3] Au Nouvel Empire, par exemple, les ascendants de plusieurs rois, dont Horemheb, Ramsès I et de nombreux autres ramessides, sont inconnus. Il en est de même pendant la Troisième Période Intermédiaire.

[4] Prophétie de Néferty E 58 = Pap. Ermitage 1116 B.

[5] Prophétie de Néferty E 61 = Pap. Ermitage 1116 B.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui excluent une origine royale [1]. Par ailleurs, une liste royale [2] mentionne un « père divin Sésostris » qui, selon toute vraisemblance, est le père d'Amenemhat I [3]. Deux autres cas sont connus au Moyen Empire, ceux de Kha-nefer-Rê Sebek-hotep et de Kha-sekhem-Rê Nefer-hotep, « nés du père divin Ha-ankh-ef » [4]. Pendant la première domination perse, autre exemple, Darius est « le fils du père divin Ouishtapa » [5]. Dans la pensée égyptienne, la lignée de Darius, en la personne d'Hystape, roi de Perse, est traitée comme celle d'un particulier. Ainsi, les rois eux-mêmes n'hésitaient pas à dire leur origine véritable.

Le silence de Hérihor laisse supposer que la sienne était particulièrement humble. De plus, s'il fait connaître ses fils et ses filles [6], aucun d'eux ne fait référence à lui en tant que roi non plus qu'en tant que grand-prêtre d'Amon. Ces divers mutismes étonnent.

§ 2. — Hérihor est absent de la *tradition manéthonienne* réputée « traduite ... de tablettes sacrées » par Flavius Josephe (*Contra Apionem,* I, 73).

Dans l'ensemble, la tradition manéthonienne, abrégée et corrompue, est à utiliser avec prudence; toutefois, les indications relatives à la XXI^e^ dynastie sont souvent confirmées par les sources hiéroglyphiques [7]. Ainsi, l'Epitomé se révèle

[1] Posener, *Littérature et politique,* p. 50.

[2] Chevrier, *ASAE* 38 (1938), 601.

[3] Posener, *ib.;* Gardiner, *MDIAK* 14 (1956), 46, n. 1.

[4] Weill, *La fin du Moyen Empire,* p. 424-426. Ce n'est pas le titre de « père divin » qui implique un statut non royal des pères divins, mais l'absence de royauté réelle de certains d'entre eux : le titre *it nṯr* peut s'appliquer à un personnage de sang non royal comme à une personne royale. En effet, Gardiner a rappelé (*On.,* I, p. 49-50 et *MDAIK* 14 [1956], 46) que les rois Antef et Séthi I furent pères divins. En revanche, Posener (*Littérature et politique,* p. 50) et Yoyotte (*Journal asiatique* [année 1972], 1972, p. 257, n. 5) retiennent le sens de père non royal d'un roi pour ce titre et lient donc le statut au titre. Quoi qu'il en soit, ce sens convient ici.

[5] Yoyotte, *Journal asiatique* (*année* 1972), 1972, p. 255, 257 et n. 5 = inscr. 2, l. 4.

[6] *LD* III, 247 a, b. Le GPA Piankh n'est plus à reconnaître parmi ses fils (Wente, « Was Piankh Herihor's Son? », in D. Vostok, *L'Orient Antique,* Académie des sciences d'URSS, 1975, p. 36-38).

[7] Cf. Kitchen, *The Third Intermediate Period,* § 417. Nephercheres fut identifié avec Neferkare Amenemnesou (Montet, *Tanis,* II, p. 105; Grdseloff, *ASAE* 47 [1947], 209) et, récemment, Osochor avec Osorkon l'Ancien (Yoyotte, « Osorkon fils de Mehytouskhé, un pharaon oublié? », *BSFE* 77-78 [oct. 1976 et mars 1977], 38-51).

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

être un document de poids pour l'authentification d'un roi de cette dynastie. Le fait que Hérihor soit ignoré de cette tradition indique peut-être que les sources égyptiennes dont elle procède n'enregistraient pas les prétendants. Cette absence, au reste, peut fort bien être passible d'autres explications. En effet, Pinedjem, second pontife thébain de la XXI^e^ dynastie, devenu roi celui-ci, est également omis dans la liste des rois de l'Epitomé. Nous serions ainsi fondés à placer en Basse Egypte l'origine des sources compilées par Manethon. A moins encore d'envisager que ce dernier ait voulu rassembler les seuls rois tanites dans sa liste des rois de la XXI^e^ dynastie. Ainsi, c'est le contexte historique des Aegyptiaca qu'il s'agit de reconstituer, en plus des intentions qui présidèrent à la rédaction de cet ouvrage.

§ 3. — Hérihor ne possède pas l'*éponymie,* aucune inscription à son nom n'étant datée.

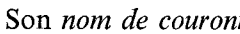
Alors que, sous la XXI^e^ dynastie, les inscriptions datées se lisent surtout sur les Annales des grands prêtres d'Amon à Karnak, sur les parures de leurs momies ainsi que sur les bandelettes et sarcophages des rois du Nouvel Empire, aucun de ces documents ne mentionne une date en relation avec une année de règne de Hérihor [1], et ce alors même qu'ils font état d'événements jalonnant la vie de l'Egypte : montée du grand prêtre d'Amon vers le sanctuaire du temple d'Amon à Karnak et transfert des momies royales jusqu'à la cachette de Deir el-Bahari — bien que, dans ce dernier cas, Hérihor ait dirigé l'opération lui-même [2]. Aucune transaction de terre, non plus que la mort de l'Apis, dont le culte est lié dès l'origine

[1] Toutefois, une date a très bien pu être donnée dans l'inscription de Hérihor, au bas des murs de la salle hypostyle du grand temple d'Amon à Karnak; le début de l'inscription est détruit. Pour le texte de l'inscription, cf. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak,* p. 60.

[2] Le transfert des cercueils de Séthi I et de Ramsès II est daté de l'an 6 d'un roi non nommé; très certainement, comme l'a montré Kees (*Die Hohenpriester des Amun,* p. 11), s'agit-il de l'an 6 du *whm-mswt.* Pour les autres dates qu'on peut rapporter au *whm-mswt,* cf. Gardiner, *Egypt of the Pharaohs,* p. 304; Černý, *CAH*[2], II, p. 36-38; Wente, *Late Ramesside Letters,* p. 2-4, n. 8, 13, 14; Kitchen, *The Third Intermediate Period,* § 14. — Cercueil de Séthi I (CGC 61019) : *GLR* III, p. 232, I, n. 2; *PM* I, 2, p. 661 (n° 18); Maspero, *MMAF,* I, 4, p. 553 et Daressy, *Cercueils, C.G.C.,* p. 30, pl. XVIII. Cercueil de Ramsès II (CGC 61020) : *GLR* III, p. 232, II, n. 3; *PM* I, 2, p. 661 (n° 19); Maspero, *MMAF,* I, 4, p. 556, 557 et fig. 15; Daressy, *Cercueils, C.G.C.,* p. 32, pl. XXII.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

au rituel royal [1], ne surviennent alors. Toutefois, chaque règne n'étant pas marqué par la mort d'un Apis et des échanges de biens fonciers ne les ponctuant pas tous, ces faits aléatoires ne constituent pas une preuve absolue de défaut de la fonction éponymique de Hérihor. Si celle-ci exista, elle reste ignorée, à ce jour, des documents administratifs et religieux.

§ 4. — Son *nom de couronnement* n'en est pas un :  [2]. Hérihor porte, comme prénom, un titre catégoriel qui définit sa fonction dans le clergé d'Amon [3]. Ceci, selon nous, contredit l'affirmation de sa qualité royale. Précisons.

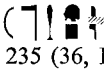
Par prénom royal, nous entendons un nom ceint d'un cartouche, où l'élément ⊙ entre en composition, nom qui en précède un second, également placé dans un cartouche : le nom personnel du roi. En outre, l'emploi spécialisé du nom de couronnement [4] dans une titulature royale est ancien, puisqu'il apparaît sous le règne de Pépi I [5], quoique cette pratique ne soit devenue courante qu'à partir

[1] Vercoutter, *Apis, L.Ä.*, I, col. 338.

[2] Les graphies de ce cartouche sont les suivantes :

1) Graphies utilisant le signe  : (usuelles).
2) Graphies utilisant le signe  : (rares) cour du temple de Khonsou, moitié Est, architrave latérale, face Ouest (= Nelson, *K M* 704), l. 1 : copie de Sethe; Wb., Karnak ⟨1024⟩ et COI dr. 12107 B; même architrave, face Est (= Nelson, *K M* 706), l. 1 et 2 : copie de Sethe : Wb; Karnak ⟨1033 sq.⟩ et COI dr. 12108 C; cour, paroi Ouest : *K M* 222, COI dr. 12083, inédit.
3) La graphie suivante témoigne d'une réfection ptolémaïque :  : *K M* 319 c = *PM* II², p. 235 (36, I); Champollion, *N.D.*, II, p. 237-8; *LD* III, 248 a; COI dr. 12103.

[3] Psousennès et Amenemopé ont eu, eux aussi, un « nom de couronnement » composé du titre « grand-prêtre d'Amon ». Voir *infra*, n. 5, p. 279.

[4] Dès Pépi I est attesté le premier exemple certain de la séquence *n-sw-bit* (N C) *s³ Rᶜ* (N P) (*GLR* I, p. 157, XXVIII), quoique de Rougé (*Recherches*, p. 100, n. 1) signale, mais sans référence, que Nestor l'Hôte a vu :  à Saqqara. Et pourtant, l'emploi de Rê dans un cartouche est presque devenu une règle dès la IVᵉ dynastie. Sous la Vᵉ dynastie, Néferirkarê Kakaï utilise pour la première fois et simultanément deux cartouches différents dont l'un est composé avec l'élément Rê.

[5] Cependant, ce nom, dont l'existence est décisive pour déterminer la royauté d'un personnage, n'est pas historiquement le premier, puisque le nom d'Horus fut la désignation la plus ancienne du roi. Pourquoi, dans ces conditions, le nom de couronnement composé avec l'élément Rê joue-t-il un tel rôle? Nous l'ignorons encore. Le lien avec Rê est-il fondé

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Antef dit III [1]. Conséquemment, la qualité royale doit être déniée à Hérihor, dont le prénom échappe à la définition sus-dite du nom de couronnement.

Il est en outre attirant de rapprocher cette pratique de celle qui consiste à utiliser un titre royal mis en cartouche devant le nom personnel. () et var., employé seul dans un cartouche, est attesté depuis Taharqa jusqu'à Néron [2]. Il en est de même pour () de Psammétique I à Darius [3] et () de Taharqa à Amasis [4]. Dans la presque totalité des cas, ils précèdent celui du nom personnel, de sorte qu'on a pu les interpréter comme servant de prénom. Ceci fut même clairement exprimé pour *pr-ʿ3* [5]. Toutefois, un tel cartouche n'a pu jouer le rôle du nom de couronnement. D'une part, ce cartouche n'est jamais précédé d'un titre royal et le cartouche du nom personnel le suit directement, sans titre intercalé, de sorte à former un protocole du type : () ()[6]. D'autre

sur l'origine solaire du pharaon? En ce cas, cette ascendance est antérieure à la V^e^ dynastie, dont les trois premiers rois sont réputés être conçus par Rê. En effet, négligeant deux cas douteux classés par Gauthier (*LR* I, p. 14, X et p. 25) dans les dynasties thinites, l'élément Rê apparaît dans un cartouche dès la III^e^ dynastie (*GLR* I, p. 26 et p. 54, V). A moins encore que l'interprétation du prénom royal ne soit éclairante : doit-on rapporter la qualité évoquée à la divinité, comme il est fait traditionnellement, ou bien à la personne du roi? Sur ce point, cf. Bennet, *JEA* 51 (1965), 206.

[1] Après quelques occurrences isolées : Pépi II = *GLR* I, p. 174, XXI et XXVII; Khéty = *GLR* I, p. 204, I.

[2] Basse Epoque : Taharqa = *GLR* IV, p. 31-32; Psammétique I = *GLR* IV, p. 66, 72, 73; etc. — Epoque macédonienne : Alexandre = *GLR* IV, p. 200; son fils, Alexandre II = *GLR* IV, p. 208, 209; etc. — Epoque romaine : Auguste = *GLR* V, p. 20-21; Néron, *GLR* V, p. 73.

Rappelons que l'emploi de ce titre devant le nom personnel ou à l'intérieur du cartouche est bien plus ancien. La première mention non posthume de ce titre date de l'an 17 de Siamon (Legrain, *RT* 22 [1900], 53 (n° 3 B) et *RT* 30 [1908], 87), précédant ainsi celle de l'an 5 d'un Chéchanq dont nous avons toutes raisons de penser qu'il s'agit de Chéchanq I (Gardiner, *JEA* 19 [1933], pl. I, p. 21, 23). Quant à la remarque de Gauthier (*BIFAO* 11 [1914], 211, 1°), selon laquelle le titre *pr-ʿ3* en cartouche précède le nom personnel d'un Chéchanq sans cartouche, il convient de la rectifier, sur le document, le titre *pr-ʿ3* est simplement antéposé au nom de Ch. *dans* un cartouche non fermé, trait fréquent en hiératique. Dans les textes hiératiques, *pr-ʿ3* seul dans un cartouche est attesté à partir de la XXVI^e^ dynastie (Möller, *Paläographie*, III, XXXIII).

[3] *GLR* III, p. 73, 105 etc...

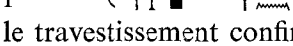
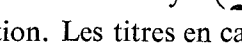
[4] *GLR* IV, p. 32, 33 etc...

[5] Lacau, *Etudes d'Egyptologie* I, *BdE* 41 (1970), p. 108 (4).

[6] *GLR* IV, p. 208, IV.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

part, ces trois titres royaux, enserrés dans des cartouches, ne sont pas exclusifs d'un autre nom de couronnement, réel celui-là puisque composé avec l'élément ⊙, au moins jusqu'à Nectanébo II [1]. Les titres royaux ne sont donc pas eux-mêmes des noms de couronnement et n'ont pas prétendu l'être. Il semble plutôt qu'il s'agit d'une écriture emphatique des titres *pr-ʿ3*, *nsw* et *bity* précédant le cartouche du nom personnel. Ceci pourrait être confirmé par le fait qu'à quelques exceptions près, ce procédé n'est attesté que dans les documents hiératiques et démotiques, à caractère administratif de préférence. En revanche, si le titre de grand prêtre d'Amon en cartouche n'est pas un prénom royal non plus, du moins fut-il traité formellement comme tel. Non seulement il fut précédé des titres royaux et suivi d'autres devançant le nom personnel, mais encore il n'alterne avec aucun nom de couronnement réel, puisque Hérihor n'en a point [2]. Ainsi, ceindre son nom personnel d'un cartouche et introduire son titre de grand prêtre d'Amon dans un autre n'est qu'un procédé formel ne pouvant faire illusion, semble-t-il, quant à la nature véritable du pouvoir exercé : celui d'un grand prêtre d'Amon ayant prétendu à la royauté.

Ajoutons que la pratique inaugurée par Hérihor, qui consiste à employer un titre catégoriel en guise de prénom, n'est pas isolée. Le grand prêtre d'Amon Menkhéperrê [3], fils du roi Pinedjem, fit précéder son nom personnel (⊙ ) de deux autres « noms » en cartouche : soit, comme Hérihor, de son titre de prêtrise (), soit encore d'un titre royal () [4]. Dans ce cas, le travestissement confine à l'aberration. Les titres en cartouche sont des pseudo-noms de couronnement et si le nom personnel de Menkhéperrê a la structure d'un

[1] *GLR* IV, 180 = Maciver and Mace, *El Amrah and Abydos*, *EEF* 23 (1902), pl. XXXV, 1.

[2] Pinedjem, grand prêtre d'Amon qui devint roi à part entière, plaça son titre de grand prêtre dans un rectangle dont la partie supérieure est constituée d'un ciel — trait de paléographie également connu pour Hérihor et Menkhéperrê, tous deux grands prêtres d'Amon, à la XXI^e^ dynastie. Devenu roi, Pinedjem cessa de porter ce titre et fut pourvu d'un prénom authentique, *Ḥ^ʿ^-ḫpr-Rʿ*, qui est une récurrence de celui de Sésostris II (Gauthier, *BIFAO* 15 [1918], 80).

[3] *GLR* III, p. 267-268.

[4] Le titre de prêtrise est fréquent sur les briques; la bibliographie est donnée dans : *GLR* III, p. 266, XI, n. 2 et p. 268, XVIII, n. 3; *PM* IV, p. 124. — Il n'existe qu'une seule brique où les titres royaux de Menkhéperrê sont enserrés dans le cartouche : Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. XXIII, n° 5; Lepsius, *Königsbuch*, II, pl. XLIII, n° 560 c et *GLR* III, p. 268, XIX.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nom de couronnement, c'est qu'il fut emprunté au nom solaire de Thoutmosis III. Quant au grand prêtre d'Amon Chéchanq, fils d'Osorkon I, seul son nom personnel fut entouré d'un cartouche précédé du titre de grand prêtre d'Amon sans cartouche[1].

Ainsi trois personnages, à l'aube du I^er^ millénaire, Hérihor, Menkhéperrê et Chéchanq ne semblent pas avoir reçu le statut royal, quels que fussent leurs espoirs et leurs prétentions.

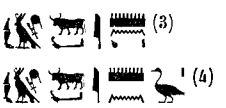
§ 5. — Hérihor a adopté une *titulature* « *royale* » composée sur le modèle des protocoles royaux.

En premier lieu, il porte *deux cartouches,* dont nous savons la limite, puisque l'un d'eux n'est pas un réel nom de couronnement et que l'autre est son nom personnel entouré de l'anneau-*šn*. En fait, ce sont des pseudo-cartouches, quoiqu'ils soient précédés des titres royaux les plus classiques tels que *nb ḫ'w, nb t3wy, nsw, n-sw-bit, nṯr nfr, ḥnwt* (?) *t3wy*[2], *s3 Rᶜ* et de l'épithète *nb ir*(*t*) *ḫt*.

En second lieu, le protocole de Hérihor est introduit de façon tout à fait classique par les *Noms d'Horus, de Nebty* et *d'Horus d'or*. Voici le tableau des noms de Hérihor :

Noms d'Horus

1. Forme abrégée :

[3]

[4]

[1] Statue de « Nil » BM 8 = cat. 766, trouvée à Karnak : *GLR* III, p. 331, XXVIII, I, D; *PM* II², p. 289; Lepsius, *Auswahl,* pl. 15 a et *ZÄS* 20 (1882), 115, pl. I, 19; Arundale and Bonomi, *Gallery of Antiquities Selected from the British Museum,* Londres, p. 25-6, pl. 13; Maspero, *MMAF,* I, 4, p. 734-736.

[2]  d'après COI dr. 12111 A; Sethe (Wb., Karnak ⟨1059⟩) a lu .

[3] Cour du temple de Khonsou : *col. 18* de Nelson, COI ph. 7974 et dr. 12029, inédit; *col. 20 B* de Nelson, COI dr. 11928, inédit; *col. 21* de Nelson, COI dr. 11961, inédit. Parois de la cour : *K M* 212-213 (= *PM* II², p. 230 [17-18, III]), COI dr. 9599, inédit; *K M* 231 (= *PM* II², p. 230 [19, I, 3]), COI dr. 12051, inédit; *K M* 129 (= *PM* II², p. 230 [20-21, I, 4]), COI dr. 11935, inédit; *K M* 145 (= *PM* II², p. 231 [20-21, III, 2]), Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens,* pl. XXII, 1 = Champollion, *N.D.*, II, p. 226, 7° = *LD* III, 243 b = copie de Sethe : Wb., Karnak ⟨1021⟩; *K M* 149 (= *PM* II², p. 231 [20-21, III, 3]), Champollion, *N.D.*, II, p. 227, 12° = *LD* III, 243 b et 244 b.

[4] *K M* 145 (cf. bibliographie en note 3). *K M* 106 *a* (= *PM* II², p. 232 [qui indique fautivement « East face »]), Champollion,

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. Forme développée :

a  (1)

b  (2)

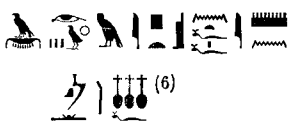
Noms de Nebty

a  (3)

b  (4)

c  (5)

Noms d'Horus d'or

a  (6)

b  (7)

N.D., II, p. 224 et COI dr. 12205. *K M* 107 *a*, COI dr. 12128, inédit. *K M* 108 *a*, COI dr. 12135, inédit. *K M* 109 *a*, COI dr. sans numéro, inédit.

(1) Cour du temple de Khonsou, moitié Ouest, architrave centrale, face Est, l. 1 : *K M* 707 (= *PM* II², p. 232); Champollion, *Monuments*, IV, pl. CCCVII = Id., *N.D.*, II, p. 222 = L*D* III, 243 a = COI dr. 12109.

(2) Cour du temple de Khonsou, moitié Est, architrave centrale, face Ouest, l. 1 : *K M* 701 (= *PM* II², p. 32); Champollion, *N.D.*, II, p. 223 = L*D* III, 244 a = COI dr. 12132.

(3) *K M* 212-213 (= *PM* II², p. 230 [17-18, III]), COI dr. 9599, inédit.

(4) Cour du temple de Khonsou, moitié Ouest, architrave centrale, face Est, l. 2 : *K M* 707 (= *PM* II², p. 232); Champollion, *Monuments*, IV, pl. CCCVII = Id., *N.D.*, II, p. 222 = L*D* III, 243 a = COI dr. 12109.

(5) Cour du temple de Khonsou, moitié Est, architrave centrale, face Ouest, l. 2 : *K M* 701 (= *PM* II², p. 232); Champollion, *N.D.*, II, p. 224 = L*D* III, 244 a = COI dr. 12132.

(6) Cour du temple de Khonsou, moitié Ouest, architrave centrale, face Est, l. 3 : *K M* 707 (= *PM* II², p. 232); Champollion, *Monuments*, IV, pl. CCCVII = Id., *N.D.*, II, p. 223 = L*D* III, 243 a = COI dr. 12109.

(7) Cour du temple de Khonsou, moitié Est, architrave centrale, face Ouest, l. 3 : *K M* 701 (= *PM* II², p. 232); Champollion, *N.D.*, II, p. 224 = L*D* III, 244 a = COI dr. 12132.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Etablissons le sens des différents noms :

1. *Horus* « taureau-puissant-fils-d'Amon- a) celui-qui-fait-une-fondation-à-cause-de-l'excellence-de-celui-qui-l'a-engendré b) grand-de-bienfaits-dans-Ipet-sout ».

2. *Les Deux Maîtresses*

 a « celui-qui-met-en-fête-Thèbes-avec-de-grandes-fondations »
 b « celui-qui-satisfait-les-dieux-qui-construit-leurs-temples-qui-fait-ce-à-quoi-se-plaisent-leurs-*ka* »
 c « celui-qui-purifie-Benben-qui-le-complète-avec-leurs-fondations-celui-qui-étincelle-comme-l'horizon-de-Rê-qui-est-dans-lui ».

3. *Horus d'or*

 a « celui-qui-fait-des-bienfaits-pour-son-père-Amon-dans-Ipet-sout-celui-qui-crée-sa-beauté »
 b « celui-qui-rend-la-justice-à-travers-les-Deux-Terres-celui-qui-fait-que-tous-les-dieux-soient-apaisés-dans-leur-Per-our ».

Ce tableau des noms d'Horus, des Deux Maîtresses et d'Horus d'or de Hérihor appelle plusieurs remarques :

— Ces noms ont une structure identique à celle connue dans les protocoles du Nouvel Empire. Le nom d'Horus correspond au schéma suivant : vient d'abord le titre , suivi de l'épithète quasiment inéluctable , en tête du serekh [1], à laquelle est associée cette autre *s3 'Imn,* « fils d'Amon » : ces deux épithètes constituent le nom d'Horus principal de Hérihor; puis, on trouve une séquence de deux épithètes qui fluctuent d'un nom à l'autre, formant deux noms d'Horus secondaires. Les noms de Nebty et d'Horus d'or sont composés plus

[1] L'épithète *k3 nḫt* est employée pour la première fois dans le nom d'Horus de Thoutmosis I (*GLR* II, p. 212 sq.) et n'est plus jamais omise depuis Aménophis IV jusqu'à Takélot III non inclus.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

simplement : vient le titre du nom  et , suivi de séquences de trois épithètes (nom de Nebty) et de deux (nom d'Horus d'or), qui varient comme précédemment [1]. En outre, la titulature complète de Hérihor, sur le plan formel, est marquée par la constance des éléments la composant : les cinq noms et par la régularité de leur ordre de succession, traits apparus au Moyen Empire, sous le règne de Sésostris I [2].

— Les trois premiers noms de Hérihor sont dédoublés : une forme sur chacune des deux architraves centrales de la cour du temple de Khonsou, et un troisième nom de Nebty apparaît même dans un protocole au reste incomplet : forme abrégée du nom d'Horus et absence du nom d'Horus d'or. L'instabilité de l'onomastique royale est bien connue depuis la XVIII[e] dynastie. S'agit-il d'une fluctuation des noms, qu'ils se succèdent dans le temps ou qu'on les emploie alternativement, ou bien de leur accumulation ? Il est clair que ces noms ne correspondent pas à un changement de statut de Hérihor ni à une évolution de sa personnalité, puisque deux noms sont gravés sur un même élément architectural, deux architraves se faisant face. Dès lors, si plusieurs noms ne témoignent pas d'une discontinuité de l'art de nommer, liée à la fonction où à l'écoulement du temps, c'est qu'ils ne s'excluent pas et la pluralité des noms révèle plutôt la prolifération des qualités désirées par Hérihor ou attendues de lui que des changements d'identité; à moins encore d'envisager une répartition des qualités de Hérihor à travers le temple : dans la moitié Est apparaîtrait un certain aspect de sa personnalité et dans la moitié Ouest, un autre. Je n'ai cependant pu mettre en évidence ce fait, fait qui renverrait alors à la conception d'ensemble du temple.

Ainsi, les trois premiers noms de Hérihor sont-ils formellement conformes à ceux utilisés dans les titulatures royales depuis le début du Nouvel Empire. Qu'en est-il du point de vue du contenu ?

— Les épithètes constituant les noms de la titulature royale de Hérihor font état presque toutes de son activité constructrice au bénéfice des dieux de Thèbes.

[1] Sur les architraves centrales de la cour du temple de Khonsou : *K M* 707 (Ouest) et 701 (Est).

[2] *GLR* I, p. 271, XXIII, A et p. 281, LXVI.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Deux épithètes seulement appartiennent à la tradition protocolaire du Nouvel Empire : *kꜣ nḫt,* inévitable dans les noms d'Horus depuis Thoutmosis I jusqu'à Takélot III, et *sꜣ 'Imn,* qui constitue le nom de deux princes royaux, l'un fils d'Ahmosis, l'autre fils de Ramsès II, et qui fut employée par Ramsès II dans son nom d'Horus, puis par Pinedjem.

A l'exception de *kꜣ nḫt* et *sꜣ 'Imn,* aucune des épithètes utilisées par Hérihor dans ses noms d'Horus, des Deux Maîtresses et d'Horus d'or ne le fut antérieurement à lui. Un seul qualificatif : *sḥtp nṯrw* fut repris avec un développement par Chechanq I : *sḥtp nṯrw m mꜣᶜt* [1] et par Osorchon II : *sḥtp nṯrw m ir(t) mꜣᶜt* [2]; il fut réutilisé sans modification par Padoubastis II [3] et, à la XXIXᵉ dynastie, par Achoris [4].

En substance, je pense avoir montré que la titulature de Hérihor, vain simulacre, n'est royale que formellement, puisque son contenu reste en dehors de la tradition protocolaire qui la précède, celle du Nouvel Empire, et de celle qui la suit, la troisième période intermédiaire. En outre, les épithètes contenues dans les noms, et d'autres courant tout au long des autres architraves et sur les parois de la cour, débordent *beaucoup* sur le formulaire royal — le grand prêtre d'Amon Hérihor ayant largement usurpé la phraséologie royale des souverains du Nouvel Empire dans leur ensemble, mais *peu* sur le capital des épithètes utilisées exclusivement dans les trois premiers noms de la titulature royale. Ceci pose alors la question des rapports entre le grand prêtre d'Amon et le pharaon.

[1] Stèle rupestre du Gebel Silsileh : *GLR* III, p. 309-310, XI, A; *PM* V, p. 213; Caminos, *JEA* 38 (1952), 46 sq. Karnak, portique des Bubastites, architrave reposant sur les deux piliers, face Nord (= *K B* 344 de Nelson) : *GLR* III, p. 311, XIV, *PM* II², p. 36 (132); *RIK,* III, p. IX, pl. 12. Karnak, cour péristyle Nord du VIᵉ pylône : *GLR* III, p. 311; *PM* II², p. 92 (264, 2); Vernus, *BIFAO* 75 (1975), texte J I, p. 11 (fig. 10), 13-20. Sphinx, Louvre A 23 : *GLR* III, p. 313, XXII, B; *PM* IV, p. 15; Petrie, *Tanis* I, *EEF* 2, pl. II, nº 14 B.

[2] Naos de Bubastis (CGC 70006) : *GLR* III, p. 339, XXI; *PM* IV, p. 20; Roeder, *Naos, C.G.C.,* p. 24-25, § 139 E; H. Jacquet-Gordon, *JEA* 46 (1960), 14, n. 1. Statue d'Osorkon II (CGC 1040) : *GLR* III, p. 340, XXIII, A; *PM* IV, p. 17; H. Jacquet-Gordon, *JEA* 46 (1960), 13, fig. 1.

[3] Bloc nº 235 du lac sacré de Tanis : Montet, *ASAE* 50 (1950), 34, 35 et fig. 1; Montet, *Lac sacré,* p. 64-65 (nº 235) et pl. XXX, LXX; Habachi, *ZÄS* 93 (1966), 71-72, 73 et fig. 5.

[4] Gauthier, *BIFAO* 15 (1918), 90.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

§ 6. — Certes l'obscurité continue d'entourer les phénomènes de *rivalité et de symbiose observés entre l'institution du clergé d'Amon et celle de la royauté* au début du I^er^ millénaire.

Il ne semble pas, toutefois, qu'on puisse éclairer leurs relations réciproques en établissant un parallèle entre le clergé d'Amon et l'étonnante institution des Divines Adoratrices. Les deux institutions en effet entretiennent des relations différentes avec la royauté. Durant la XXI^e^ dynastie, il n'existe pas de lien de parenté entre les grands prêtres d'Amon dont le pouvoir est lié à la région thébaine et les rois tanites [1]. L'un d'entre eux, ensuite, le grand prêtre d'Amon Pinedjem I, devint réellement roi et sa royauté fut présente jusqu'à Meïdoum [2], Memphis [3] et Tanis [4]; cela exclut donc l'éventualité d'un gouvernement des rois tanites sur la région thébaine par grands prêtres d'Amon interposés : ceux-ci ont un pouvoir indépendant. Enfin, les rois tanites prétendirent à la prêtrise d'Amon, puisqu'ils insérèrent le titre de grand prêtre d'Amon dans leur titulature de roi [5].

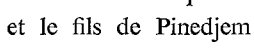
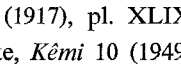
[1] Cette constatation n'exclut pas toute relation des milieux thébains avec ceux du Nord. En effet, J. Yoyotte (*BSFE* 77-78 [oct. 76 et mars 77], 50-1) a relevé des liens de parenté ou matrimoniaux manifestes entre les grands prêtres de Thèbes et les guerriers libyens : plusieurs fils de Hérihor portèrent des noms libyens et le fils de Pinedjem I, Masaharta au nom libyen fut également pontife.

[2] Scarabée : Petrie, « Scarabs and Cylinders », *BSAE* 29 (1917), pl. XLIX (22.3.3); Leclant et Yoyotte, *Kêmi* 10 (1949), 41.

[3] Statue (CGC 387) : *GLR* III, p. 250; *PM* III, p. 223; Mariette, *Monuments divers*, pl. 27a et *Texte* (Maspero), p. 7; Borchardt, *Statuen, C.G.C.*, p. 6-7.

[4] Deux blocs de calcaire au nom du roi Pinedjem : Montet, *Tanis*, II, p. 100; Id., *Les énigmes de Tanis*, p. 129, 157-8; Leclant, *Or.* 19 (1950), 498 et *Or.* 22 (1953), 102, 413.

[5] Dans le cas de *Psousennès*, les modalités d'insertion du titre de grand prêtre d'Amon sont diverses. Elles sont au nombre de trois.

1) Le titre peut être inséré dans le cartouche contenant le nom personnel du roi et, parfois, un titre royal : par exemple  (Montet, *Tanis*, II, p. 101 et fig. 42, 103 (n° 405).
2) Parfois, le titre de grand prêtre d'Amon entouré d'un cartouche fait office de nom de couronnement :  (par exemple : Montet, *Tanis*, II, p. 98 et fig. 40, 102 (n° 402).
3) Enfin, le titre de prêtrise peut être placé devant le cartouche contenant le nom personnel. Il est remarquable que, dans le seul document nommant le roi par ses cinq noms canoniques, le titre de grand prêtre d'Amon s'intercale entre le titre de *s3 R^c^* et le cartouche du nom

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Tous faits qui démarquent la prêtrise des grands prêtres de celle des Divines Adoratrices [1]. D'abord, celles-ci eurent un lien de parenté avec les rois : sœurs ou tantes. Ensuite, aucune d'elles ne supplanta aucun roi et n'eut donc, de ce fait, un pouvoir indépendant. Enfin, les rois n'introduisirent aucun des titres des Divines Adoratrices dans leur propre titulature non pas tant parce que ce sont des titres féminins que parce qu'ils renvoient à une tradition théologique où la révigoration du dieu est le fait des femmes, en l'occurrence ces princesses [2]. De la sorte, le rôle des deux clergés, relativement à l'institution royale, paraît avoir été différent.

En revanche, une comparaison peut être esquissée sur le plan de la fonction. Les procédés par lesquels les grands prêtres d'Amon ambitionnèrent la royauté — titulature « royale », rites du culte et activité constructrice — rappellent ceux qui ponctuent la mise en place de l'institution de la Divine Adoratrice. Ajoutons même que tout semble se passer comme si les modes d'appropriation des privilèges régaliens élaborés par le grand prêtre d'Amon Hérihor à la XXI[e] dynastie furent repris lors de l'installation de ce nouveau pouvoir que fut l'institution de la Divine Adoratrice pendant la Troisième Période Intermédiaire et surtout durant les dynasties éthiopiennes et saïtes [3].

§ 7. — La *fonction royale* de Hérihor, pour avoir été affirmée, n'a pas encore été suffisamment décrite. Quoique grand prêtre d'Amon, Hérihor s'est fait représenter accomplissant, comme le roi, tous les rites du culte. Ceux-ci furent mis en

personnel : Montet, *Tanis*, II, p. 135 (n° 482), 136 et fig. 51, pl. CXI.

Pour *Amenemopé*, on retrouve les formes 1 et 3 adoptées par Psousennès afin d'intégrer le titre de sa prêtrise d'Amon avec son nom personnel : statuette d'Horus en lapis-lazuli = Montet, *Tanis*, I, p. 66 (n° 88) et fig. 21, pl. 60; cachet = Groff, *Œuvres égyptologiques*, p. 502-3. Contrairement à ce qui est connu pour le thébain Pinedjem, dont les titres et noms royaux furent introduits dans la titulature de grand prêtre, il semble que les rois tanites Psousennès et Amenemopé aient associé le titre de grand prêtre d'Amon à leurs titres royaux et à leur nom personnel.

[1] Leclant, « Gottesgemahlin », *L.Ä.*, II, col. 797-801.

[2] Leclant, « Tefnout et les Divines Adoratrices thébaines », *MDIAK* 15 (1957), 169-171.

[3] Leclant, « Les Divines Adoratrices d'Amon thébain », *Revue de l'histoire des religions*, CLI (1957), 132-133.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

place le long des parois et des colonnes de la cour du temple du Khonsou, dont le décor résume les actes par lesquels fut manifestée sa souveraineté.

Parmi la litanie des scènes d'offrandes [1], le don de Maât (*ḥnk mꜣʿt*) [2] atteste que Hérihor assuma la fonction royale majeure, à savoir le maintien de l'ordre universel créé par le démiurge.

Les marques de l'activité constructrice de Hérihor ne manquent pas non plus, puisqu'il est omniprésent, en tant que « roi », sur les parois de la cour du temple de Khonsou, à l'exception d'une stèle [3], et sur la face Sud de la porte menant de l'hypostyle au sanctuaire [4]. Un rite alors résume son efficacité cultuelle, celui de « donner la maison à [son] maître [...] » (*rdit pr n nb* [...]) [5]. Rappelons cependant que cette activité est limitée au temple de Khonsou et ce de manière partielle, puisqu'il figura dans ce temple en tant que grand prêtre d'Amon également [6], ainsi qu'au temple d'Amon à Karnak, où une inscription à son

[1] Certaines des scènes d'offrandes que Hérihor effectue en tant que roi peuvent l'être également par lui en tant que grand prêtre d'Amon : offrande du vin (salle hypostyle : *col.* 8 de Lefébure = *col.* 29 de Nelson; *PM* II², p. 234 [8]; Lefébure, *ASAE* 26 [1926], 146, col. 8; COI dr. 11899) — offrande de l'encens et de l'eau fraîche (salle hypostyle : *K M* 317 [= *PM* II², p. 233 (27, III)]; copie de Sethe : Wb., Karnak ⟨1099⟩; COI dr. 5997. *K M* 267 [= *PM* II², p. 234 (29, I, 3)]; Lefébure, *ASAE* 26 [1926], 140, 3; COI dr. 11949. Etc....) — offrande du collier *ḥmꜣ* (salle hypostyle : *K M* 296 [= *PM* II², p. 233 (25, III, 2)]; Lefébure, *ASAE* 26 [1926], 140, 6; COI dr. 11832).

[2] Cour, architrave transversale, face Sud : *K M* 713, COI dr. 12211, inédit. Cour, *col.* 9 de Nelson, COI dr. 11925, inédit; *col. 20 C*, COI dr. 11929, inédit; *col. 22*, COI dr. 11962, inédit; *col. 26 A*, COI dr. 12035, inédit. Cour, parois : *K M* 178 (= *PM* II², p. 229 [15, II, 1] : qui indique fautivement l'offrande du bouquet), COI dr. 12084, inédit; *K M* 193 (= *PM* II², p. 230 [17-18, I, 2]), COI dr. 15052, inédit; *K M* 197 (= *PM* II², p. 230 [17-18, I, 6]), COI dr. 11939, inédit; *K M* 166 (= *PM* II², p. 231 [22, I, 3]), COI dr. 11909, inédit; *K M* 230 (= *PM* II², p. 230 [19, I, 2]), COI dr. 12042, inédit; *K M* 232 (= *PM* II², p. 230 [19, II, 1]), connu seulement par un tirage de dessin de l'O.I. à Louxor, inédit; *K M* 126 (= *PM* II², p. 230 [20-21, I, 1]), COI dr. 11932, inédit; *K M* 143 (= *PM* II², p. 231 [20-21, III, 1] : qui omet de mentionner le rite), COI dr. 12046, inédit.

[3] *PM* II², p. 231 (22, III, 2) et *GLR* III, p. 223, IV; texte : *LD* III, 248 b; Brugsch, *Recueil*, I, pl. XXI et p. 21; copie de Sethe : Wb., Karnak, ⟨1131⟩ à ⟨1138⟩.

[4] *K M* 319 c-d-i-j-k (restauration ptolémaïque) = *PM* II², p. 235 (36, I, II, III).

[5] Cour, *col. 11* de Nelson, COI dr. 12030, inédit.

[6] Hérihor, en effet, officia en tant que grand prêtre d'Amon dans le temple de

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nom est gravée sur le soubassement de la grande salle hypostyle [1]. Hérihor serait alors le seul personnage non royal, à ma connaissance, ayant fait œuvre officielle de construction dans un temple.

Hérihor s'est fait représenter menant la procession de la fête d'Opet [2].

Il a participé, également, à diverses cérémonies du rituel de couronnement : purification par Horus et Thot [3]; montée royale vers Amon [4]; imposition des couronnes de Haute et de Basse Egypte par Horus et Seth, en présence de Nekhbet et Ouadjet [5].

Enfin, il eut le privilège de la fête-*sed* : course avec la rame et le *hep* [6]; inscription des années de règne sur la tige jubilaire [7] et remise des jubilés [8]. Aussi reçoit-il la « royauté des Deux-Terres » (*nsyt t3wy*) [9] ainsi que la « fonction d'Atoum, le trône de Geb et les deux parts des Deux Seigneurs » (*i3t Tm, nst Gb, pssty n nbwy*) [10].

Khonsou (colonnes et parois de la salle hypostyle du temple de Khonsou). On lit, en outre, son nom sur la stèle oraculaire de la cour du temple et tout au long du texte de soubassement de la salle hypostyle.

[1] Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 60.

[2] *PM* II², p. 230 (17-18, III).

[3] Cour, paroi Ouest : *K M* 209 (= *PM* II², p. 230 [17-18, II, 9]), COI dr. 11910, inédit.

[4] Cour, paroi Ouest : *K M* 200 (= *PM* II², p. 230 [17-18, I, 9]), COI dr. 11940, inédit. Cour, paroi Nord : *K M* 234 (= *PM* II², p. 230 [19, II, 3]) connu seulement par un tirage de dessin de l'O.I. à Louxor.

[5] Cour, paroi Est : *K M* 136 (= *PM* II², p. 230-1 [20-21, II, 4]); texte : Champollion, *Monuments*, IV, pl. CCCVIII (4) et *N.D.*, II, p. 226 (9°), 227 (A); L*D* III, 246 b; copie de Sethe : Wb., Karnak ⟨1018⟩ à ⟨1020⟩.

[6] Cour paroi Ouest. Hérihor court avec la rame et le fouet devant Amon et Amonet : *K M* 192 (= *PM* II², p. 230 [17-18, I, 1] : qui indique fautivement Apet au lieu d'Amonet), COI dr. 11964, inédit.

[7] Cour, parois : *K M* 200 (cf. bibliographie en note 4); *K M* 166 (= *PM* II², p. 231 [22, I, 3]), COI dr. 11909, inédit.

[8] Cour, parois : *KM* 169 (= *PM* II², p. 231 [22, III, 1]), COI ph. 3559-61, inédit; *K M* 231 (= *PM* II², p. 230 [19, I, 3]), COI dr. 12051, inédit; *K M* 129 (= *PM* II², p. 230 [20-21, I, 4]), COI dr. 11935, inédit; *K M* 135 (= *PM* II², p. 230 [20-21, II, 3]), connu par un tirage de l'O.I. à Louxor, inédit; *K M* 137 (= *PM* II², p. 230-231 [20-21, II, 5]), Champollion, *N.D.*, II, p. 266 (11°), 227 = L*D*, III, 246 a = copie de Sethe : Wb., Karnak ⟨1072⟩; *K M* 138 (= *PM* II², p. 230 [20-21, II, 6]), connu par un tirage de dessin de l'O.I. à Louxor, inédit; *K M* 147 (= *PM* II², p. 231 [20-21, III, 4]), COI dr. 12047, inédit.

[9] Cour, paroi Sud : *K M* 178 (= *PM* II², p. 229 [15, II, 1]), COI dr. 12084, inédit.

[10] Cour, paroi Est : *K M* 128 (= *PM* II², p. 230 [20-21, I, 3]), COI dr. 11934, inédit.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quelquefois, encore, des formules attestant sa fonction royale lui sont appliquées : *ḫ'w ḥr st Ḥr,* var. *nt ʿnḫw,* « apparaissant sur le trône d'Horus des vivants » [1], qui suit traditionnellement le nom du pharaon; *ḥnty k3w ʿnḫw nbw,* « celui qui préside à la subsistance de tous les vivants » [2], le définissant comme le garant de la satiété en Egypte, mission royale essentielle.

Ces manifestations très ostensibles et stéréotypées du pouvoir régalien de Hérihor ne doivent pas, cependant, obscurcir les signes marquant les limites de sa qualité royale. En effet, une évaluation modérée de celle-ci s'impose. Hérihor, qui n'était pas un élu des dieux quoi que proclament les textes [3], s'est installé parallèlement à Ramsès XI dans Thèbes. Doté d'une pseudo-titulature royale plus tapageuse que convaincante, absent des inscriptions datées, des listes royales sans doute, puisque la tradition manéthonienne qui en est issue l'a omis, il ne semble pas, en droit, avoir été reconnu roi. Mais la théorie n'empêche pas la pratique, même si elle l'affaiblit. Quoiqu'institutionnellement Hérihor ne soit pas roi, il a cependant exercé presque toutes les fonctions royales alors même qu'en extension l'expression de son pouvoir régalien fut réduite. Nature sacerdotale, quelle que soit l'habileté du masque, et compétence royale ont donc coexisté en la personne de Hérihor, comme plus tard en celle des Divines Adoratrices éthiopiennes et saïtes.

[1] Cour, architrave transversale : *KM* 713 *B,* COI dr. sans numéro, inédit; *K M* 713 *E,* COI dr. 12211, inédit. Cour : *col. 2* de Nelson, COI dr. 11922, inédit; *col. 8,* COI dr. 11925, inédit; *col. 27,* COI dr. 11931, inédit; etc.... Des formules comparables sont appliquées plus rarement à Hérihor : *ḫ'w ḥr st Gb,* « apparaissant sur le trône de Geb » (cour, paroi Nord : *K M* 231 [= *PM* II², p. 230 (10, I, 3)], COI dr. 12051, inédit; *ḫ'w ḥr st Rʿ,* « apparaissant sur le trône de Rê » (cour, paroi Nord : *K M* 233 [= *PM* II², p. 239 (19, II, 2)], connu par un tirage de dessin de l'O.I. à Louxor, inédit.

[2] Cour : *col. 17* (= *PM* II², p. 232 [17]). COI dr. 11958, inédit; *col. 19 A,* COI dr. 11959 et *col. 19 B,* COI dr. 11960, inédit.

[3] Les expressions : *stp n Tm ḏs·f* (par exemple : *K M* 207 [= *PM* II², p. 230 (17-18, II, 7)], COI dr. 11944, inédit) et *stp n 'Imn ḏs·f* (par exemple : *col. 25 A,* COI dr. 12034, inédit) qualifient Hérihor.

BIFAO 79 (1979), p. 267-283 Marie-Ange Bonhême
Hérihor fut-il effectivement roi?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net